

Un tâtonnement réussi

Question 1 : le premier choix

Louis a choisi en premier une orientation en espaces verts. Pouvez-vous nous relater le contexte de ce choix initial (Comment ce choix a-t-il été déterminé ? Conditions de mise en œuvre. Quelles ont été les périodes de stage en entreprise ? Etc...)

Réponse :

Louis a toujours aimé être dehors et travailler dans le jardin. Il y a pris plaisir tout petit et ceci a été favorisé par les grands espaces verts qu'ont ses grands-parents.

Il a eu l'occasion de faire un 1er stage au sein des espaces verts de la ville de Strasbourg (les jardins de l'Orangerie) alors qu'il était encore scolarisé en CLIS à Mundolsheim. Ce stage fut concluant et Louis a même pu rester une semaine de plus.

C'est donc tout naturellement que nous l'avons orienté vers cette voie.

Seul le lycée Jules Verne de Saverne (dans notre secteur d'académie) offrait ce type de formation avec le partenariat de l'IME d'Ingwiller

Question 2 : les obstacles

Quels ont été les obstacles qui ont entraîné l'abandon de ce projet ?

Réponse :

Lors d'un stage au mois de novembre, chez un horticulteur, Louis a malheureusement oublié de fermer la porte de la serre le soir. Le lendemain, jour de marché, l'horticulteur a découvert toutes ses salades gelées. Alors que tout s'était bien passé jusqu'à cet incident, c'est d'un commun accord, l'équipe enseignante, l'IME et moi-même que nous avons décidé de réorienter Louis.

Nous avons réalisé que travailler en espaces verts apportait trop de contraintes à Louis. Il se laissait trop facilement perturber par les facteurs extérieurs (oiseaux, tracteurs, sons des cloches d'église...)

Question 3 : les enseignements

Quels ont été les enseignements qui ont pu être retirés de cette situation ?

Réponse :

Je déplore cependant ce qui s'est passé, car l'horticulteur aurait dû faire le tour de ses serres le soir au départ de Louis. Louis avait du mal à comprendre pourquoi il ne pouvait plus travailler dans les espaces verts.

Peut-être aurait-il fallu préciser davantage à l'horticulteur certains points essentiels sur le comportement de Louis, ses facultés, ses forces et faiblesses

Question 4 : le nouveau projet

Comment un nouveau projet a pu être envisagé ?

Réponse :

Le second projet a pu être envisagé très rapidement, puisqu'en fait Louis avait une 2ème corde à son arc : la cuisine.

Autre avantage de cette formation, c'est qu'elle a lieu en milieu fermé contrairement aux espaces verts.

En cuisine, il est plus fréquent d'avoir constamment un chef à ses côtés.

En espaces verts, il est très fréquent de travailler seul.

Question 5 : les freins et les éléments facilitateurs

Quelles ont été les situations de réussite et d'échec dans ce nouveau projet ? Quels ont été les freins ou les éléments facilitateurs rencontrés durant les périodes de formations au lycée, en entreprise ?

Réponse :

A ma connaissance, il n'y a pas eu de freins mais un nouvel incident lors d'un autre stage, au *Super U*.

Alors que Louis était chargé de se rendre dans un service du supermarché en passant par un rayon du magasin, il a malheureusement parlé à voix haute en répétant ce qu'il avait entendu en cours de récréation.

Des clients se sont plaints auprès de la direction.

Afin d'éviter ce genre d'incident, le magasin aurait dû/pu prévenir sa clientèle en l'informant de la situation par un mot ou un affichage.

Question 6 : les aménagements

Pouvez-vous évoquer des aménagements qui ont accompagné la formation professionnelle au lycée et l'insertion professionnelle durant les périodes de stage ?

Réponse :

Très honnêtement, je ne me souviens pas des détails mais je peux dire que l'équipe enseignante et encadrante fut très présente sur le terrain.

Question 7 : reculer pour mieux avancer

Dans l'article des DNA concernant Louis vous dites « je me rends compte à quel point les périodes de régression étaient bénéfiques au bon développement de Louis ». Cela veut-il dire qu'il faut parfois savoir reculer pour mieux avancer ?

Réponse :

C'est exactement cela.

Ces régressions étaient fréquentes durant la petite enfance de Louis. Il arrivait qu'il oubliait ou ne se souvenait plus des apprentissages pourtant relativement récents.

Finalement, j'ai compris et cela m'a été confirmé par les médecins, qu'en fait il ne s'agissait pas réellement de régressions. Au contraire, l'enfant en question fonctionne avec des "cases" qu'il remplit au fur et à mesure. Il "oublie", met de côté durant un certain temps puis un jour on se rend compte que le contenu de cette fameuse case a grossi.

Un pas en arrière, 2 pas en avant....3 bonds en avant, 4 sauts en arrière....

Question 8 : l'évolution des compétences

Durant tout le parcours de Louis avez-vous pu observer des compétences qui, à force d'être répétées, ont pu s'améliorer et s'ancrer définitivement ?

Réponse :

Oui, notamment en ce qui concerne sa mémoire tant visuelle que géographique.

Aujourd'hui, j'ose dire que Louis se débrouillerait mieux que moi dans un aéroport, car il est extrêmement attentif à tous les détails. Il voyage d'ailleurs seul lorsqu'il vient passer ses vacances soit à Dubaï soit en Alsace

Question 9 : le statut de l'erreur

Qu'aimeriez-vous dire au sujet de l'erreur, à des enseignants de lycée qui accompagnent le projet d'un élève avec autisme ?

Réponse :

En ce qui concerne notre expérience personnelle, j'estime que Louis avait une chance inouïe d'avoir un enseignant comme M. Muller. Je n'oublierais pas Mme Isabelle Brisac, son AVS, qui formait un binôme exceptionnel avec M. Muller.

Paradoxalement ce n'est pas avec le corps enseignant que nous avons rencontré des difficultés mais avec les services spécialisés.

En tant que parents, nous avons cette impression et très désagréable sensation d'être considérés comme un numéro sur une liste d'attente....

Lorsque les deux institutions se confrontent, elles ne sont pas souvent sur la même longueur d'ondes quant à certaines décisions à prendre.

Je me souviendrai toujours ce jour où lors d'une réunion d'orientation l'on m'a fait comprendre que Louis avait sa place dans un institut spécialisé...idéalement en internat.

Ce n'est qu'après les avoir visités, une ultime fois avec Louis, que je me suis rendue à l'évidence qu'il n'y avait pas sa place !

Je restais convaincue que pour un handicap aussi léger que celui de Louis, il existait d'autres alternatives éducatives.

Sans pointer du doigt les instituts spécialisés, je décrie le fait que les enfants porteurs de tous types de handicaps sont "mélangés". S'il est vrai que le plus dégourdi tire le plus faible vers le haut, comment la situation inverse peut-elle avoir lieu ?

Pour l'avoir vécu alors que Louis était en maternelle, le mimétisme existe réellement.

Le parcours choisi ne fut pas facile et souvent semé d'embuches et de doutes, mais de beaucoup de persévérance aussi.

Question 10: expression libre

Réponse :

Depuis que Louis est petit, je me suis toujours battue pour qu'il reste scolarisé en milieu ordinaire mais dans des classes spécialisées avec intervention d'un SESSAD/SASSED/IME/IMPRO

Ci-dessous, le récit de notre expérience concernant le handicap à l'expatriation. S'il est à noter que le parcours de Louis est atypique c'est surtout parce que nous avons eu la chance d'être expatriés à Tokyo.

Mon fils aîné, actuellement âgé de 23 ans est porteur d'un léger handicap que le corps médical n'a jamais pu identifier et ce malgré les analyses génétiques, IRM, caryotype....

Il serait cependant dans la sphère autistique sans pour autant être autiste.

En avril 2012, mon époux m'annonce une nomination de poste à Tokyo.

D'un côté, ce fut l'excitation de vivre ailleurs, de partir à la découverte d'un nouveau pays et de l'autre ce fut le déchirement de ne pas pouvoir entraîner Louis dans cette nouvelle aventure familiale.

Comment Louis allait-il poursuivre sa scolarité, sachant que l'échéance de son CAP Agent de Polyvalent de la Restauration approchait ?

Comment allait-il gérer l'éloignement de sa famille, de ses frères ?

Qui, que, quoi, où, comment ? Autant de questions qui ont trouvé réponses auprès de mes parents qui l'ont hébergé et ont pris soin de lui durant 2 années.

Louis a réussi avec succès son examen.

Durant ces 2 années, Louis venait nous rendre visite très régulièrement.

Mon retour en Alsace durant l'été ne fut pas de tout repos puisqu'il s'agissait de lui trouver du travail... me voilà partie en croisade dans les différents ESAT du secteur, avec Louis bien entendu !

Aucune perspective d'embauche à l'horizon et une baisse de moral. C'est décidé, Louis m'accompagnera à Tokyo et y restera jusqu'à la fin de son visa touristique

Comment allais-je l'occuper durant ces 3 mois ? L'idée était de lui trouver un "p'tit boulot" quelques heures par semaine. Pas facile dans un pays où l'on ne parle quasiment pas le français....

C'est ainsi, qu'au bout de 2 semaines, j'ai décroché un essai avec le chef de cuisine de l'Ambassade de France. Après seulement quelques jours, celui-ci a pris Louis sous son aile et a proposé de l'intégrer sans son équipe, une fois son visa obtenu.

Louis y a fait ses premiers pas puis très vite s'est adapté au rythme de travail soutenu. C'est en vélo qu'il se rend sur son lieu de travail...qui l'eût cru ?

Après 2 mois de démarches administratives délicates, Louis a obtenu son visa.

La motivation, l'envie de réussir, la patience, le courage ont été le moteur de l'ascension de Louis.

Son chef de cuisine, un homme d'une formidable générosité de cœur ainsi que M. l'ambassadeur ont tout mis en œuvre pour que Louis soit embauché : "Je suis très heureux que l'on ait pu aboutir pour le recrutement de Louis, qui apporte une vraie

contribution à l'équipe de cuisine avec une motivation et un engagement remarquables, à quoi s'ajoute une personnalité très attachante."
Plus d'un an et demi plus tard, Louis a signé son premier contrat de travail.

C'est désormais à Tokyo qu'il vit, entouré d'une équipe franco-japonaise

Ce parcours et cette évolution n'ont été possibles que grâce à toutes ces belles rencontres humaines.

Louis a beaucoup de mérite de vivre seul, loin des siens, dans un pays étranger où l'on ne parle pas sa langue

Cette expérience lui offre le privilège de voyager seul, d'apprendre à se débrouiller et de le mener petit à petit vers son autonomie.

Propos recueillis par Daniel Muller, coordonnateur d'ULIS pro.